



## PROFESSION DE FOI POUR LES ÉLECTIONS AUX CONSEILS CENTRAUX (CA, CR et CFVU)

Scrutin du 17 au 19 mars 2021 – Le Mans Université

Les 17, 18 et 19 mars 2021 vous serez appelé-e-s à renouveler vos représentant-e-s aux conseils centraux de l'Université du Mans : le Conseil d'Administration et le Conseil Académique composé de la réunion de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire et de la Commission Recherche.

**Le Conseil d'Administration** comporte 36 membres. Il détermine les grands axes de la politique universitaire et les grandes priorités budgétaires, il vote le budget et approuve les comptes de l'Établissement.

**La Commission Recherche** est consultée sur les orientations des politiques de recherche, elle répartit l'enveloppe des moyens destinée aux unités. Elle fixe les règles de fonctionnement des unités de recherche.

**La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire** est consultée sur les programmes de formation des composantes. Elle adopte la répartition de l'enveloppe des moyens destinée à la formation, les règles relatives aux examens, les règles d'évaluation des enseignements et les mesures recherchant la réussite du plus grand nombre d'étudiants.

### IL S'AGIT D'UNE ÉLECTION MAJEURE POUR L'ENSEMBLE DES PERSONNELS

*Le renouvellement des trois instances de l'Université du Mans vous donne l'occasion de vous exprimer et de voter pour des représentants qui défendront avec conviction et détermination vos intérêts quel que soit votre statut et qui participeront au choix du futur Président de l'Université.*

**Au Snpptes, nous sommes un syndicat de terrain particulièrement à l'écoute et proche des collègues.** Nous continuons à défendre les intérêts des personnels à travers nos revendications globales et les suivis individuels. Qu'il s'agisse :

- du combat que nous avons mené pour le **rehaussement de 20% des primes BIATSS** depuis 2015 et obtenue en 2017 avec effet rétroactif pour parer l'inertie administrative ;
- de la **mise en place du télétravail demandé par le Snpptes** dès la parution du décret en 2016 et encore dernièrement avec les nouvelles modalités applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2021- contre tous les scepticismes, nombreux ! Qui a pourtant rendu notre université plus attractive et amélioré la qualité de vie au travail de nombreux collègues ;
- de notre vigilance accrue qui a permis d'**annihiler des propositions particulièrement étonnantes** comme par exemple l'envie subite de supprimer des RTT sur les congés maternité des personnels dont le temps de travail est comptabilisé ;
- de tous les **cas particuliers rapportés par les collègues que nous avons soutenus,**

Nous avons répondu présents !

Pour le prochain mandat, nous ferons des points suivant une **priorité** :

#### Qualité de vie au travail

- **Évaluation de la qualité des encadrements** en mettant en place une procédure permettant d'avoir un retour des collègues sur la perception qu'ils ont de leur hiérarchie, de la façon dont ils sont considérés, accompagnés, soutenus.
  - **Suivi renforcé des situations de mal être** au travail, individuelles ou collectives
- >>> *Il faut donner les moyens d'agir à un service dédié, compétent et indépendant - de la DRH notamment et envisager la création d'un espace bienveillant, ouvert au dialogue et sans logique de procès qui témoignerait de la santé de notre structure.*
- **Mise en œuvre des nouvelles dispositions du télétravail** avec notamment la poursuite de l'assouplissement.

#### Carrières

- **Des jurys de concours composés au grand jour** avec droit de regard et de validation des représentants des personnels.
- **Le suivi de carrière individualisé pour tou-te-s**, nous demandons à ce que chaque agent, titulaire ou contractuel, administratif/technique ou enseignant/enseignant-chercheur puisse, chaque année bénéficier de conseils et d'information sur ses possibilités d'évolution.
- **Une politique de recrutement juste pour les contractuels** qui tient compte de l'expérience, des compétences et des diplômes des collègues. Ce qui n'est pas toujours le cas actuellement.

## Carrières (suite)

- **Maintien et amélioration du fonctionnement actuel des commissions paritaires d'établissement (CPE)**. Si la Loi de transformation de la fonction publique n'impose plus les attributions relatives aux promotions nous demandons la création de groupe de travail composé des élus des CPE pour que les pairs puissent continuer à donner leurs avis sur les dossiers des collègues.

**Ce fonctionnement doit s'appliquer également aux collègues contractuels via la commission consultative paritaire des agents contractuels (CCPAC).**

**Le nombre de promotion est actuellement beaucoup trop faible** et engendre démotivation, frustration, souffrance au travail et parfois même conflits entre collègues. Il faut y remédier de toute urgence, nous nous y emploierons.

## Régimes indemnitaires

**Revalorisation des primes à partir de 2021 et nivellement par le haut**, notamment des IFSE quelle que soit la branche d'activité professionnelle.

## Nouvelles pratiques pédagogiques

**La possibilité pour tous les enseignant·e·s qui le souhaitent d'expérimenter** de nouvelles pratiques pédagogiques centrées sur les étudiant·e·s et **de transformer** la posture magistrale sans se limiter à des approches numériques.

## Chaque voix compte !

**Nous vous appelons à voter et faire voter pour les listes du SNPTES pour que vos élu·e·s puissent vous défendre avec force et engagement.**

LISTES PRÉSENTÉES PAR LE SNPTES :

### Le Conseil d'Administration

**Collège B - Autres enseignant·e·s-chercheur·e·s, enseignant·e·s et personnels assimilés**

1/ <b>Jean-Charles LÉVY</b> – IUT Le Mans, département GEA	3/ <b>Laurent BERGER</b> – IUT Le Mans, département Mesures Physiques
2/ <b>Paméla PASETTO</b> – Faculté des sciences - IMMM	4/ <b>Patricia BOULAIN</b> – IUT Le Mans, DU PFST

**Collège des représentant·e·s des personnels BIATSS**

1/ <b>Lydie GRUDÉ</b> – SFC, reprise d'études, VAE	4/ <b>Mathieu ÉDELY</b> - UFR Sciences - IMMM
2/ <b>Michel François</b> – IUT Le Mans, service technique	5/ <b>Elodie HERBELIN</b> – IUT Le Mans, service communication
3/ <b>Virginie FROGER</b> – Service recherche, pôle études doctorales	6/ <b>Yannick VERY</b> – PRN, pôle Audisuel

### La Commission Recherche

**Collège des représentant·e·s des personnels ingénieurs et techniciens**

1/ <b>Geoffroy MARTIN</b> – Service recherche, pôle études doctorales	3/ <b>Frédéric AMIARD</b> - UFR Sciences - IMMM
2/ <b>Ingrid SILPA</b> – Service recherche, pôle Culture Scientifique, Technique et Industrielle.	4/ <b>Stéphanie DUCHEMIN</b> - DSI

**Collège des représentant·e·s des personnels BIATSS n'appartenant pas au collège des ingénieurs et techniciens**

1/ <b>Solène BOULAHIA</b> – SCD/Bibliothèque universitaire	2/ <b>Éric BARTHE</b> , Direction des affaires techniques et immobilières
--	---

### La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

**Collège des représentant·e·s des personnels ingénieurs et techniciens**

1/ <b>Sabine CHAGNAUD</b> - SFC, reprise d'études, VAPP	3/ <b>Audrey CORMIER</b> - SUIO-IP, accueil, secrétariat, intendance
2/ <b>Stanislas RENARD</b> – IUT Le Mans, département GMP	4/ <b>Jonathan JUPIN</b> - PRN, pôle développement informatique

**20 CANDIDAT·E·S, ENSEIGNANT·E·S ET BIATSS POUR VOUS REPRÉSENTER !**